



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du CHATILLONNAIS EN BERRY

1, rue Maurice Davaillon

36700 CHATILLON-sur-INDRE

☎ : 02.54.39.01.16

✉ : communautedecommunes36700@orange.fr

www.chatillonnais-en-berry.fr

La Communauté de Communes doit réaliser tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan de toutes les décisions et actions engagées dans chaque domaine d'activité.

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la Communauté de Communes.

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) d'adresser annuellement aux maires des communes membres, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Le maire doit en donner communication au Conseil municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont invités à en faire la présentation.



Sommaire

Présentation 03

Gouvernance et compétences 04

Les finances 10

Développement Économique et Touristique 13

Voirie 15

Aménagement de l'espace 16

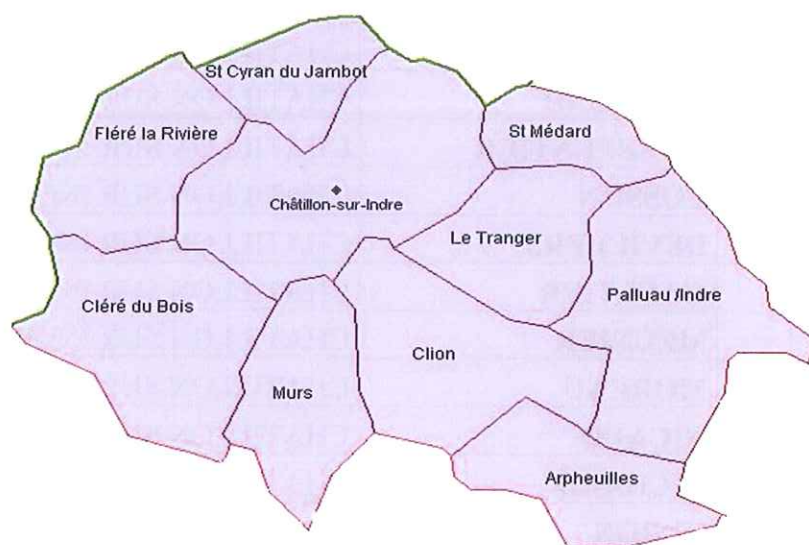
Équipement sportifs 17

Déchets Ménagers 18

Petite Enfance 22

Présentation

10 Communes, 1 territoire



Quelques chiffres

ARPHEUILLES	232 arpheuillois
CHATILLON SUR INDRE	2 773 châtillonnais
CLÉRÉ DU BOIS	264 cléréboisiens
CLION SUR INDRE	1 082 clionnais
FLÉRÉ LA RIVIERE	567 fléréens
LE TRANGER	164 trangérois
MURS	131 mûrois
PALLUAU SUR INDRE	784 palludéens
SAINT CYRAN DU JAMBOT	374 saint-cyrannais
SAINT MÉDARD	44 marsiens

*Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2018 transmis par l'INSEE



Gouvernance et compétences

Vos 27 représentants titulaires au sein de la communauté de Communes du Châtillonnais en Berry

Jean-Marie	BONAC	ARPHEUILLES
Michel	HETROY	CHATILLON SUR INDRE
Evelyne	BOURGOGNON	CHATILLON SUR INDRE
Nelly	BREMOND	CHATILLON SUR INDRE
Marie-Christine	CHARPENTIER	CHATILLON SUR INDRE
Patrice	COSSON	CHATILLON SUR INDRE
Patrick	DEVILLERS	CHATILLON SUR INDRE
Christiane	GAULTIER	CHATILLON SUR INDRE
Jean-Louis	MEUNIER	CHATILLON SUR INDRE
Catherine	MOREAU	CHATILLON SUR INDRE
Gérard	NICAUD	CHATILLON SUR INDRE
Jean-Louis	RICHARD	CHATILLON SUR INDRE
Pierre	VERON	CLERE DU BOIS
Philippe	ALIZON	CLERE DU BOIS
Williams	LAUERIERE	CLION SUR INDRE
Bernard	HOLLANDE	CLION SUR INDRE
Muriel	TOURNOIS	CLION SUR INDRE
Michel	BRAUD	FLERE LA RIVIERE
Jean-Claude	CREPIN	FLERE LA RIVIERE
Chantal	RAIGNAULT	LE TRANGER
Philippe	ROGER	MURS
Marc	ROUFFY	PALLUAU SUR INDRE
Alain	BERNIER	PALLUAU SUR INDRE
Joëlle	DEPONT	PALLUAU SUR INDRE
Françoise	FAUCHON-VERDIER	SAINT CYRAN DU JAMBOT
Alain	BOURGOGNON	SAINT CYRAN DU JAMBOT
Alain	JACQUET	SAINT MEDARD



Le Président et les Vice-Présidents élus par les conseillers communautaires :



Président :

HETROY Michel – Châtillon sur Indre

Membre du Bureau

Commission Développement Economique et Touristique

Commission Voirie

Commission Bâtiments

Commission Petite enfance, Sports

Commission Gestion des Déchets ménagers

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



1er Vice-Président

ROUFFY Marc - Palluau sur Indre

Membre du Bureau

Commission Développement Economique et Touristique

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



2ème Vice-Président

BONAC Jean-Marie - Arpheuilles

Membre du Bureau

Commission Voirie

Commission Bâtiments

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



3ème Vice-Présidente – Démissionnée du poste de Vice-Présidente à compter du 31 Décembre 2017

RAIGNAULT Chantal - Le Tranger

Membre du Bureau

Commission Bâtiments

Commission Petite enfance, Sports

Commission Gestion des Déchets ménagers



4ème Vice-Président

BRAUD Michel - Fléré la Rivière

Membre du Bureau

Commission Bâtiments

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées



Le bureau : 1 membre par commune....

Messieurs Jean-Marie BONAC, Michel HETROY, Pierre VERON, Williams LAUERIERE, Michel BRAUD, Philippe ROGER, Marc ROUFFY, Madame Françoise FAUCHON-VERDIER, Monsieur Alain JACQUET, Madame Chantal RAIGNAULT.

Les membres des commissions...

Commissions	Titulaires	Suppléants
Développement économique et touristique	Michel HETROY, Marc ROUFFY, Williams LAUERIERE, Philippe ROGER, Pierre VERON, Jean-Louis MEUNIER, Gérard NICAUD, Françoise FAUCHON-VERDIER	Thierry BEIGNEUX, Alain BONAC, Nathalie SIGURET
De la voirie communautaire	Michel HETROY, Jean-Marie BONAC, Alain JACQUET, Philippe ROGER, Philippe ALIZON, Alain BERNIER, Alain BOURGOGNON, Patrice COSSON, Jean-Claude CREPIN, Bernard HOLLANDE, Jean-Louis MEUNIER	Thierry BEIGNEUX
Des bâtiments	Michel HETROY, Jean-Marie BONAC, Michel BRAUD, Alain JACQUET, Philippe ALIZON, Alain BERNIER, Alain BOURGOGNON, Patrice COSSON, Jean-Louis RICHARD, Chantal RAIGNAULT	Serge THORET
Petite Enfance, activités sportives et gestion des déchets ménagers :	Michel HETROY, Chantal RAIGNAULT, Pierre VERON, Françoise FAUCHON-VERDIER, Alain BERNIER, Marie-Christine CHARPENTIER, Joëlle DEPONT, Gérard NICAUD, Muriel TOURNOIS,	Alain BONAC, Serge THOREY, Nathalie SIGURET
D'appel d'offres	Michel HETROY, Jean-Louis RICHARD, Philippe ALIZON	Patrice COSSON, Thierry BEIGNEUX, Bernard HOLLANDE
Locale d'évaluation des charges transférées	Michel HETROY, Marc ROUFFY, Jean-Marie BONAC, Michel BRAUD, Williams LAUERIERE, Alain JACQUET, Philippe ROGER, Françoise FAUCHON-VERDIER, Philippe ALIZON, Nelly BREMOND, Jean-Louis MEUNIER	Thierry BEIGNEUX



Les compétences de la Communauté de Communes....

La Communauté de Communes gère les 5 compétences obligatoires, 4 compétences optionnelles et 5 compétences facultatives.

A/ Compétences Obligatoires	
1 - Aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> ∩ Etudes, création, réalisation, entretien de zones d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique et touristique, ∩ Actions permettant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la Communauté de Communes ∩ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, ∩ Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
2 – Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté	<ul style="list-style-type: none"> ∩ Création, gestion, aménagement, entretien des zones d'activités économiques (existantes et nouvelles). ∩ Construction, gestion et extension des sites d'accueils des entreprises (ateliers relais). ∩ Création, réhabilitation, entretien et gestion du dernier commerce d'une commune membre ou d'un commerce de première nécessité indispensable à la population. ∩ Actions permettant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). ∩ Création d'un office de tourisme communautaire.
3 – Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyages	
4 – Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés	
5 – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	



B /Compétences Optionnelles

1 – Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire	✓ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire dépendances comprises.
2 – Protection et mise en valeur de l'environnement	✓ Etude et actions pour les énergies renouvelables à l'initiative de la Communauté de Communes
3 – Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents.	
4 – En matière de politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ✓ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, ✓ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

C/ Compétences facultatives

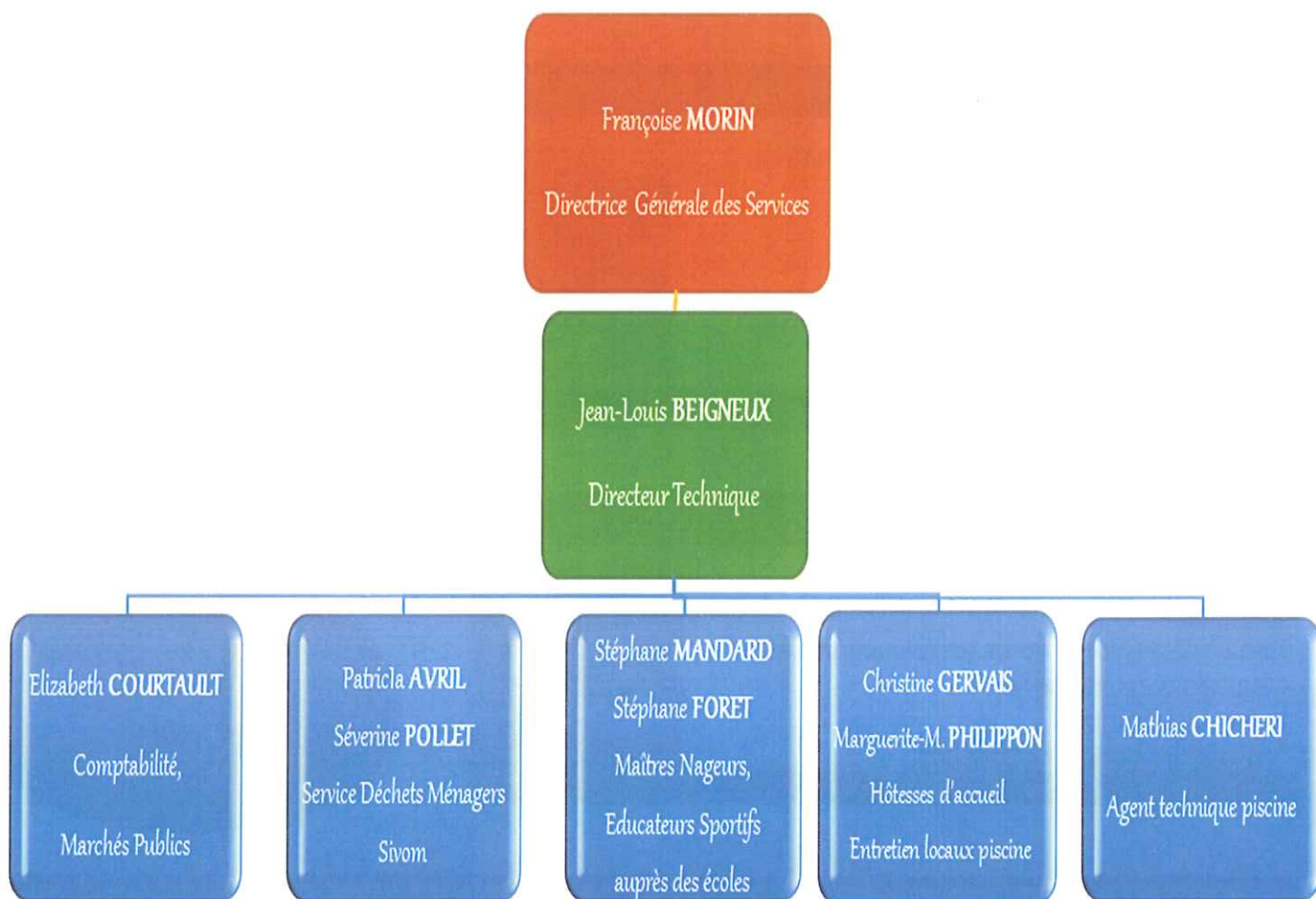
1 – Culture et sports	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien aux écoles de musique. ➤ Soutien aux Offices de tourisme pour l'organisation de manifestations ayant un intérêt communautaire. ➤ Gestion, entretien, rénovation et extension de la piscine et gestion et entretien du gymnase.
2 - Gendarmerie	➤ Construction et gestion d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Châtillon sur Indre
3 - Petite Enfance/Jeunesse	➤ La gestion et l'entretien de la structure d'accueil de la petite enfance (SAPE), et le relais assistante maternelle (RAM).
4 - Jeunesse	➤ La gestion du centre de loisirs de Châtillon sur Indre
5 – Contribution et dotations au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS)	➤ Prise en charge de la cotisation de la contribution et la dotation au SDIS en lieu et place des communes membres.



Ressources humaines

- 3 agents administratifs
- 4 agents techniques
- 2 agents sportifs

Et une mise à disposition d'agents par mutualisation. Selon les besoins et dans le cadre de la mutualisation, l'équipe est renforcée par des agents communaux mis à disposition.

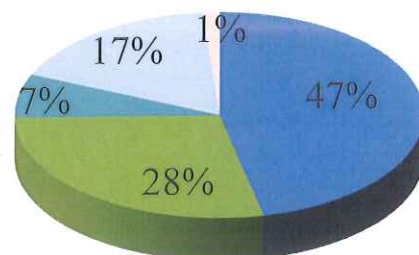


Les finances

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET GENERAL

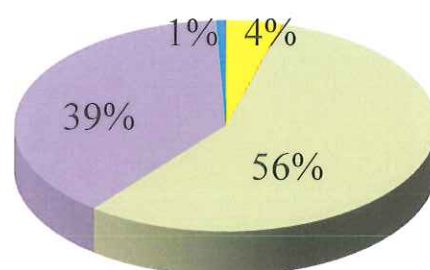
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Charges à caractère général	713 619,28 €
Charges du personnel	430 884,61 €
Atténuation de produits (attribution de compensation, fiscalité à reverser)	104 841,42 €
Autres charges de gestion courante (Indemnités...)	264 032,60 €
Charges financières	20 669,72 €
TOTAL DES DEPENSES	1 534 047,63 €



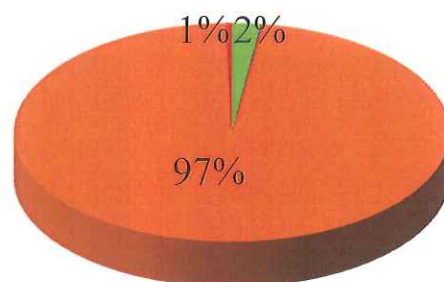
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Remboursement personnel mis à disposition	62 436,03 €
Produits de services	537,30 €
Produits de la fiscalité	816 075,64 €
Dotations d'Etat	559 129,98 €
Revenus des Immeubles	10 522,38 €
Produits exceptionnels	337,67 €
TOTAL DES RECETTES	1 449 039,00 €



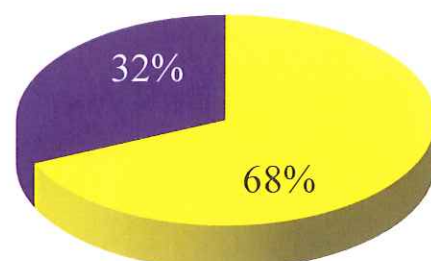
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN €

Remboursement d'emprunts	61 145,42 €
Logiciels	2 278,80 €
Immobilisations en cours (construction, matériel et outillage techniques)	2 773 380,48 €
Subv. Equipement	0,00 €
Matériel de bureau et mobilier	13 818,48 €
TOTAL DES DEPENSES	2 850 623,18 €



RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES en €

Subvention d'investissement	718 923,96 €
FCTVA	334 130,26 €
TOTAL DES RECETTES	1 053 054,22 €

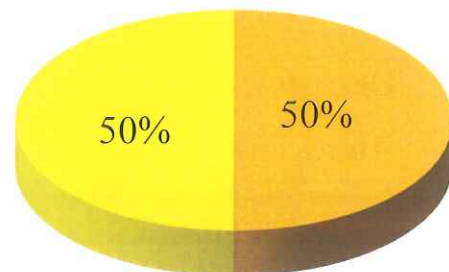




BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

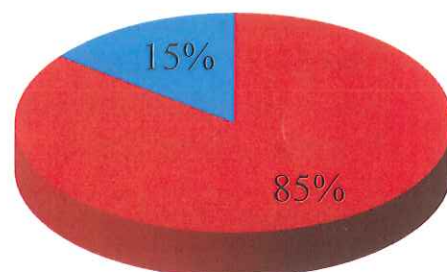
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Charges à caractère général	7 018,79 €
Charges financières	7 019,25 €
TOTAL DES DEPENSES	14 038,04 €



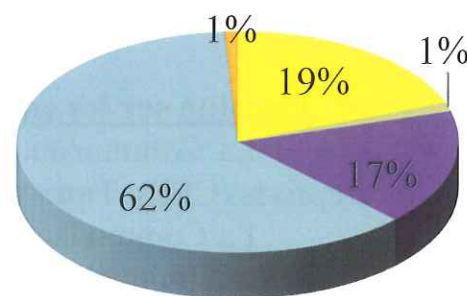
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Produits de gestion courante	20 475,00 €
Produits exceptionnels	3 500,00 €
TOTAL DES RECETTES	23 975,00 €



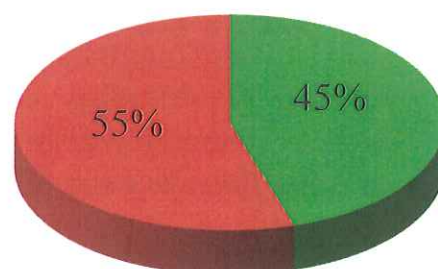
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN €

Mobilier	81 115,52 €
Immobilisations corporelles	5 130,98 €
Constructions	71 141,04 €
Subvention d'investissement	258 487,89 €
Emprunts	3 982,90 €
TOTAL DES DEPENSES	419 858,33 €



RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN €

Subventions reçues	412 371,64 €
Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	912 371,64 €





BUDGET ORDURES MENAGERES

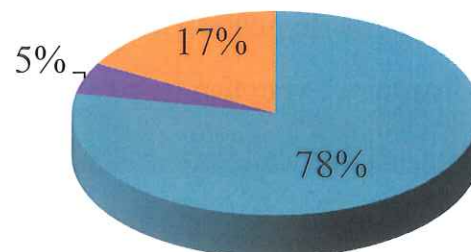
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Charges à caractère général	776 915,36 €
Autres charges de gestion courante	308,00 €
TOTAL DES DEPENSES	777 223,36 €



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN €

Ventes de produits fabriqués	768 265,98 €
Prestations services	49 663,16 €
Subvention d'exploitation	303,47 €
Produits exceptionnels	165 847,57 €
TOTAL DES RECETTES	984 080,18 €



Fiscalité de la Communauté de Communes

✓ Fiscalité sur les entreprises

La Communauté de Communes perçoit la totalité de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). **Taux voté 24,87 %**. **Produit reçu : 250 938 €**

La Communauté de Communes perçoit également :

- La Taxe additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties, (5 172 €)
- L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, (44 464 €)
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, (132 499 €)
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (48 580 €).

✓ Fiscalité sur les ménages

La Communauté de Communes fixe le taux et perçoit une partie de :

- la **Taxe d'habitation** : taux voté **0,773 %**, **produit reçu : 45 105 €**
- la **Taxe Foncière sur le Bâti** : taux voté **0,762 %**, **produit reçu : 38 451 €**
- la **Taxe Foncière sur le Non Bâti** : taux voté **1,54 %** **Produit reçu : 13 261 €**

Développement Économique et Touristique

Agent de développement économique : La Communauté de Communes a signé une convention de partenariat avec la BGE de l'Indre (appui aux entreprises) afin de permettre la mise à disposition d'un agent de développement économique au sein de la Communauté de Communes.

Ses missions :

- Animer et développer une dynamique économique sur le territoire communautaire ;
- Créer les conditions favorables pour le maintien de l'existant et la venue de nouvelles activités ;
- Rencontrer les entreprises, les artisans et les commerçants afin de connaître leurs besoins et
- D'anticiper les départs en retraites ;
- Accompagner les acteurs économiques afin de rechercher des repreneurs.

Un chargé de mission et d'animation économique, Monsieur ZAKARIA HSAINI, est recruté à la Communauté de Communes et prendra ses fonctions à compter de janvier 2019.

Village Entreprises

La Communauté de Communes, en partenariat avec BGE Indre, DEV'UP et Pôle Emploi, a organisé son premier village entreprises au Gymnase Joliot Curie mardi 16 octobre dernier.

Cette rencontre a permis de présenter aux habitants les entreprises, les artisans et les commerçants du territoire, et ainsi de faire découvrir les talents et compétences des habitants aux entrepreneurs et faire connaître le savoir-faire des entreprises.

33 entreprises ont participé, dont 2 sont implantées à Buzançais, Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Tous les secteurs d'activités étaient représentés : industrie, artisanat, BTP, services, commerces, ...



54 postes à pourvoir

680 demandeurs d'emplois du Châtillonnais en Berry et du Lochois ont été destinataires d'une campagne d'informations de Pôle Emploi en amont de l'événement

154 visiteurs (du bassin du Châtillonnais en Berry et du Lochois) dont 122 demandeurs d'emploi et 69 collégiens accompagnés de leurs professeurs-encadrants.

10 embauches et promesses d'embauche

21 rendez-vous pour des entretiens





Les entreprises suivantes ont participé :

AFLEX, ALLIANZ ASSURANCES, BERRY AMBULANCES, BLANCHET EBENISTERIE, BRICOMARCHE, SEBELEC, CEDRIC CAILLER, CAPIFRANCE, CHARPENTIER SARL, CHAUSSON MATERIAUX, ETS CLOUE, CONTROLE TECHNIQUE AUTOSUR, ATELIERS LEON FLAM, FOUCHER SARL, INTERMARCHE, KARTING CLION / INDRE, LA RENAISSANCE LOCHOISE, L'AUBERGE DE LA TOUR, L'EQUIPEMENT HOTELIER, MARTEAU SARL, MECA PRECIS, POIRIER EROSION, I CONCEPT, SAINSON BIGOT TAXI, DPL HERVIER, TAPISSERIE ART DESIGN, TANCHOUX LOIC, VIANO, VAL TOURAINE HABITAT, BEIRENS, GROUPE BEAUJOINT.

L'OTIC : Office
de Tourisme
Intercommunal

2018... encore un bon millésime touristique dans le Châtillonnais en Berry.

Au cœur de la saison, en juillet-août, le nombre de visiteurs a augmenté de 21% par rapport à 2017. Le nombre de visiteurs étrangers a progressé de 30%. Le début de saison a été très actif par rapport à 2017.

Les mercredis de l'été, organisés en juillet et août sur Palluau, Clion et Châtillon, ont connu un vif succès (plus de 300 personnes) avec une participation de visiteurs locaux et régionaux de plus en plus nombreux ; la traditionnelle visite de l'huilerie Vigean, les visites commentées de Palluau, Châtillon et la Renaissance, le château de Chaillou, un remarquable jardin à Clion, la visite de la ferme de Biouge (Marguer'Ice) à Clion, les sorties nature à la découverte des bouchures, la visite commentée de l'exposition Benjamin Rabier ont connu un fort retentissement.

La Scène Ouverte, spectacle proposé le 3ème vendredi de chaque mois (sauf en été), ne cesse d'attirer un public grandissant qui découvre des artistes en herbe.

Les expositions présentées de Mars à Décembre sont de plus en plus plébiscitées ; les temps forts de la saison 2018 sont l'exposition Benjamin Rabier « L'homme qui faisait rire les animaux » à Palluau, l'exposition « Douceur et Intensité » avec les pastels d'Annick Gontier et l'exposition « Quand le Réel et l'Irréel s'emmêlent » avec les photographies animalières de Robert Ansel.

La saison 2019 qui s'annonce encore riche en évènements !

L'Indre à vélo
sur notre

C'est l'étape de montagne sur le tronçon de Saint Cyran Du Jambot, Châtillon Sur Indre, Le Tranger, Palluau Sur Indre.

A visiter :

- * Saint Cyran Du Jambot : château devenu lycée agricole et centre équestre.
- * Chatillon Sur Indre : la Tour de César, château, collégiale Notre Dame.
- * Palluau Sur Indre : Château, Prieuré, rues pittoresques et vue sur la Vallée de l'Indre.



Voirie

Cette année, des travaux de réfection et d'entretien de voirie ont été réalisés sur les communes d'Arpheuilles, Châtillon sur Indre, Clion sur Indre, Murs, Palluau sur Indre et Saint Médard par la Société COLAS pour un montant global de 274 492,32 € TTC.

Chaque collectivité reverse à la Communauté de Communes 30% du montant TTC des travaux réalisés sur leur territoire.

Le curage des fossés des communes de Châtillon sur Indre, Clion sur Indre, Murs et Saint Cyran ont été effectués pour un coût de 4 126,72 € TTC.

Aménagement de l'espace

Fibre optique

Les travaux d'installation de la fibre optique par le RIP 36 (Réseau Initiative Public) sur les Communes de Châtillon sur Indre et de Clion sont pratiquement achevés.

Une réunion publique d'information se tiendra en 2019. Le Conseil Départemental informera directement la population par l'envoi d'un courrier nominatif.

Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Depuis le 01 janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI) a été imposée aux Communautés de Communes.

La Communautés de Communes du Châtillonnais en Berry est concernée par cinq syndicats :

- Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre (S.A.B.I 36) ;
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne (S.I.A.M.V.B) ;
- Le Syndicat Modon-Trainefeuille ;
- Le Syndicat de la rivière OZANCE ;
- Le Syndicat Mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse ; de l'Anglin, et de la Claise (S.M.A.B.C.A.C).

Équipement sportifs



PISCINE :

Suite à la rénovation de la piscine, cette dernière devrait réouvrir début 2019.

GYMNASE :

Le gymnase est essentiellement mis à disposition des écoliers et des collégiens, ainsi qu'aux associations locales.

Planning d'utilisation :

PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASÉ - SAISON 2017/2018

PLANNING	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
LUNDI		JOLIOT CURIE (8h30 - 12h30)						SAINT JOSEPH (10h - 11h)			JOLIOT CURIE UNSS (13h - 14h)	ÉCOLE H. COSNIER (14h - 15h) - MNS	TAP MAIRIE CHATILLON (15h15 - 16h45)		JOLIOT CURIE (17h - 18h30)		GYM VOL. (18h30 - 19h30)		BADMINTON (20h - 23h)												
MARDI		JOLIOT CURIE (8h30 - 12h30)						SAINT JOSEPH (9h30 - 10h)			JOLIOT CURIE UNSS (13h - 14h)	ÉCOLE H. COSNIER MNS Etaps terrestre (14h00 - 16h30)		TENNIS (17h00 - 22h00)																	
MERCREDI	JOLIOT CURIE (8h00 - 12h00)						SAINT JOSEPH (13h00 - 16h00)						MAJORETTES (17h00 - 19h00)		GYM VOL. (20h30 - 21h30)																
JEUDI	JOLIOT CURIE (8h30 - 12h30)						JOLIOT CURIE UNSS (13h - 14h)		JOLIOT CURIE (14h00 - 17h00)				HANDBALL (17h30 - 22h00)																		
VENDREDI	SAINT JOSEPH (9h30 - 12h00)						SAINT JOSEPH (14h - 16h) - MNS		TAP MAIRIE CHATILLON (15h15 - 16h45)		SAINT JOSEPH (17h - 19h)		TENNIS (17h - 19h)		BADMINTON (20h30 - 23h00)																
SAMEDI	TENNIS						TENNIS														HANDBALL OU FUTSAL (14h - 17h) - SI BESOIN										
DIMANCHE	TENNIS (en cas de tournois) AÉROMODÉLISME																														



Déchets Ménagers

1 – Collecte des ordures ménagères et assimilés :

Coût de la prestation : 281 585,58 € HT soit 309 744,14 € TTC

La COVED assure la collecte des ordures ménagères.

Le volume des déchets collectés en porte à porte en 2018 représente 1 444,39 tonnes (ordures ménagères : 1 182,55 tonnes et déchets secs : 261,84 tonnes).

La collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée en porte à porte et en point de regroupement une fois par semaine sur l'ensemble des communes du territoire. Elle est réalisée entre 5 heures et 15 heures.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Clion St Médard Le Tranger	Arpheuilles Palluau sur Indre	St Cyran du Jambot Châtillon (écarts)	Châtillon (centre)	Fléré la Rivière Cléré du Bois Murs

2 – Les encombrants :

Coût de la prestation (traitement + TGAP) : 1 257,57 € HT soit 1 383,33 € TTC

La collecte est annuelle. Ainsi, une campagne d'encombrants est réalisée. La collecte se déroule de 7 heures à 15 heures.

Communes	Date
St Médard - Le Tranger - Clion	23 Avril
Palluau s/Indre - Arpheuilles	24 Avril
Châtillon s/Indre (écarts) - St Cyran du Jambot	25 Avril
Châtillon s/Indre (centre)	26 Avril
Murs - Cléré du Bois - Fléré la Rivière	27 Avril

Le principe de cette collecte est sur inscription, les usagers appellent pour s'inscrire une semaine avant le ramassage des encombrants au 02.54.38.99.70.

Le tonnage effectué est de 15,37 tonnes. Les encombrants sont acheminés vers le ISDND* de Châtillon sur Indre pour être enfouis sans aucun tri, ni valorisation.

*Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

3 - La collecte du verre :

La collecte est effectuée en fonction du taux de remplissage habituel. En moyenne, le vidage est effectué toutes les trois semaines, le jeudi ou vendredi. Le tonnage collecté en 2018 par la COVED est de 268,82 tonnes.

En 2018, COVED a effectué le remplacement de son véhicule de collecte pour un plus récent disposant d'un poids total à charge de 32t contre 26t auparavant. Ceci a permis d'optimiser



les tournées et ainsi de diminuer nos km parcourus mais également de supprimer les phénomènes de surcharge.

Coût de la prestation : 16 491,97€ HT soit 18 141,17€ TTC

4 - La fourniture des sacs noirs et jaunes :

Sacs noirs : Quantité livrée : 446 500 sacs pour un montant de 27 749,98€ HT soit 30 524,98€ TTC.

Sacs jaunes : Quantité livrée : 240 000 sacs pour un montant de 16 320,00€ HT soit 17 952,00€ TTC.

La distribution des sacs dans chaque commune par les conseillers municipaux de chaque commune. Coût de la livraison dans chaque commune : **700,00€ HT soit 770,00€ TTC**

5 - La gestion de la déchetterie :

Coût de la prestation : 110 295,17€ HT soit 121 325,14€ TTC

A compter du 1^{er} Septembre 2018, un nouveau marché négocié pour l'exploitation de la déchetterie a été signé pour une durée de 5 ans.

Dans ce nouveau marché, il a été décidé de différencier une saison haute et une saison basse avec des horaires adaptés et un doublement du gardiennage les samedis pour la saison haute. L'objectif étant de faire face aux pics de fréquentations tout en conservant le même service.

La déchetterie est ouverte :

Jours	Basse saison (01/10 au 30/03)	Haute saison (01/04 au 30/09)
Lundi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Mercredi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Samedi	8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00	8h00 - 17h00 (Présence de 2 gardiens)

En 2018, le nombre d'apporteurs est de 9 168.

Basée sur l'apport volontaire, la déchetterie a collecté en 2018, **896,97 tonnes (hors Déchets Ménagers Spéciaux)** réparties comme suit :

Nature des déchets	Tonnage collecté							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Déchets verts	215,14	227,64	260,94	249,1	247,42	285,72	282,52	273,76
Tout-venant	432,12	380,00	433,84	389,98	377,72	424,36	400,32	392,33
Gravats	0	0	13,24	72	108,5	161,02	182,33	170,62
Ferrailles	0	0	25,06	51,18	68,3	78,7	94,62	73,3
Cartons	19,42	21,2	20,06	15,2	15,84	21,04	19,98	17,52
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	8,029	10,56	11,248	14,06	11,692	11,296	12,075	14,919

6 - Le traitement des déchets ménagers :

Les déchets enfouis sont les déchets ménagers collectés **ainsi que les encombrants** à l'ISDND de Châtillon S/Indre. Le tonnage traité est de 1 182,55.

Coût de la prestation : 96 339,39€ HT soit 105 973,34€ TTC



7 - Le tri et transport des emballages ménagers recyclables :

Le tonnage trié des emballages est de **261,84 tonnes** et **17,52 tonnes** de cartons de déchetterie.

Coût de la prestation : 46 151,04€ HT soit 50 766,17€ TTC

Indicateurs de comparaison :

Désignation	2017	2018	Variation en %
Ordures ménagères	1 217,60	1 182,55	-2,879
Déchets recyclables	237,00	261,84	+10,481
Collecte du verre	266,49	268,82	+0,874
Collecte des encombrants	7,19	15,37	+113,769
Apporteurs en déchetterie	9366	9168	-2,114
Refus emballages (centre de tri)	46,38	65,02	+40,195

8 - La valorisation des emballages :

MATERIAUX 2018	TONNAGE LIVRE		REPRENEURS	RECETTES	
	2017	2018		2017	2018
ACIER	6,618	10,389	ARCELOR PACKAGING	776,15 €	1 522,04 €
ALUMINIUM	0,808	0,611	AFFIMET	370,47 €	322,06 €
BRIQUE ALIMENTAIRE	4,982	3,682	NOVATISSUE - LUCART	49,82 €	42,40 €
CARTONNETTE	44,918	37,220	PAPETERIES PALM - REVIPAC	5 161,75 €	2 639,70 €
PLASTIQUES	19,713	14,985	VALORPLAST	3 120,64 €	3 223,12 €
VERRE	199,36	201,380	OI MANUFACTURING	4 684,96 €	4 827,08 €
PAPIERS	95,24	139,340	UPM	8 228,74 €	10 038,98 €
DEEE	59,57		ECOSYSTEME	4 461,07 €	4 485,46 €
FERAILLES	94,62	73,300	COVED	2 642,10 €	4 355,18 €
CARTON	19,98	13,280	COVED	398,44 €	464,80 €
			TOTAL	29 894,14 €	31 920,82 €

9 – La REOM 2018 :

Des ménages		Des professionnels		Des communes	
Foyer 1 personne	151,00 €	1 / jusqu'à 250 kg	199,00 €	< 800 habitants	0,58 €/hab
Foyer 2 personnes	233,00 €	2/ de 250 à 500 kg	263,00 €	+ 800 habitants	1,21 €/hab
Foyer 3 personnes	242,00 €	3/ de 500 à 1000 kg	397,00 €		
Foyer 4 personnes	248,00 €	4/ de 1 à 3 tonnes	793,00 €		
Foyer 5 personnes et +	254,00 €	5/ plus de 3 tonnes	1 557,00 €		
Résidence secondaire	211,00 €				



En conclusion :

Pour la première fois depuis 3 ans, à noter une augmentation de la part d'emballages collectés en porte à porte et une diminution des ordures ménagères.

Sur la déchèterie, les tonnages collectés sont globalement en baisse, tout comme l'année passée. Un discours ferme sur l'acceptation des professionnels a pu jouer sur cette évolution.

Au 1^{er} Septembre 2018, un nouveau marché négocié pour l'exploitation de la déchèterie a été signé pour une durée de 5 ans.

Il a été décidé de différencier une saison haute et une saison basse avec des horaires adaptés et un doublement du gardiennage les samedis pour la saison haute. L'objectif étant de faire face aux pics de fréquentations tout en conservant le même service.

Au 31 Décembre 2018, la Communauté de Communes a décidé de sortir les gros producteurs du circuit de collecte en leur demandant de souscrire un contrat de collecte avec un prestataire privé.

A compter du 1^{er} Septembre 2018, il n'y a plus de rachat des cartons de déchetterie par la COVED repris à 35,00€/tonne.

Le rachat et la valorisation du 1.05 Papiers et Cartons mêlés d'origine non triés s'effectuera via la filière REVIPAC (papetier : PALM) au prix de 77,58€ la tonne (prix de juillet 2018).

CITEO soutiendra financièrement cette action.

Un règlement intérieur de la déchèterie a été adopté par délibération au Conseil Communautaire le 10 Décembre 2018.

La période de mise à disposition du conteneur maritime est arrivée à expiration au 30 juin 2018.

La mise en place du conteneur a permis une augmentation de 2% de tonnages, pourcentage faible suite aux divers dysfonctionnements rencontrés (livraison du caisson maritime sans clé de fermeture de porte, engin bloquant l'accès du conteneur, stockage des DEEE à l'extérieur...)

Le soutien financier de valorisation des DEEE est passé de 751,23€ à 1 178,78€.

Le marché de collecte, tri et traitement des déchets ménagers se termine le 31 Août 2019, une consultation portant sur les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a donc été lancée et que l'offre de la société Environnement et Solutions a été retenue avec les propositions suivantes :

1. Arrêt de la collecte en sacs noirs pour les OMR, conteneurisation en bacs individuels et/ou en bacs de regroupement
2. Diminution de la fréquence de collecte du porte à porte en C0,5 sur les écarts du territoire (hors juillet août), à l'exception de la zone agglomérée de Châtillon sur Indre (C1 toute l'année)
3. Arrêt de la collecte en mélange des déchets secs : collecte du flux papier en apport volontaire et du flux emballages en sacs jaunes
4. Etude d'une mise en place éventuelle de la redevance incitative
5. Diminution de la fréquence de collecte du verre en apport volontaire et installations de sondes de remplissage sur l'ensemble des colonnes



Petite Enfance

ALSH CHATILLON SUR INDRE

L'Accueil de Loisirs de Châtillon est devenu communautaire à partir du mois de janvier 2018. Il accueille régulièrement des enfants de Châtillon-Sur-Indre, de Clion, Palluau-Sur-Indre, Le Tranger, Saint-Médard, Murs, Fléré-La-Rivière, Cléré-Du-Bois, Saint-Cyran-Du-Jambot ou Arpheilles ; ainsi que d'autres communes environnantes.

L'Accueil de Loisirs est installé dans les locaux mis à disposition par la municipalité de Châtillon-sur-Indre, au sein du bâtiment de la Tannerie situé route de Blois et aussi appelé Maison des Associations. Lumineux et accessibles ces locaux sont habilités auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes pour accueillir jusqu'à 60 enfants.

L'Accueil de Loisirs fonctionne en période scolaire, tous les mercredis après-midi de janvier 2018 à juillet 2018 accueillait en moyenne une quinzaine d'enfants de 3 à 12 ans. Depuis septembre 2018, l'Accueil de loisirs accueille en moyenne une vingtaine d'enfants par mercredi.

En période de vacances scolaires d'Hiver (2 semaines), de Printemps (2 semaines), d'Été (3 semaines en juillet et 2 semaines en août) et d'Automne (2 semaines) l'ALSH fonctionne du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 et accueille les enfants de 3 à 14 ans.

En 2018, pendant les petites vacances l'Accueil de loisirs accueillait en moyenne entre 15 et 30 enfants selon les semaines (il y a souvent une semaine moins fréquentée à chaque période).

L'été, les effectifs étaient de 25 enfants présents en moyenne pour la 1ère semaine, 37 pour la deuxième, 33 pour la troisième semaine, 34 pour la quatrième semaine et 19 pour la cinquième et dernière semaine toujours moins fréquentée.

L'équipe d'animation :

Les mercredis, les enfants sont encadrés par un directeur, Pierre-Yves Barral et deux animatrices BAFA : Patricia Guillemain et Véronique Bertrand.

Pour les différentes périodes de vacances l'équipe d'encadrement est aussi constituée d'un directeur, Pierre-Yves Barral embauché depuis août 2017 et de plusieurs animateurs selon les effectifs d'enfants présents, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateurs pour 12 enfants de plus de 6 ans. Ces animateurs peuvent être diplômés BAFA (toujours 50% au moins), Stagiaires BAFA ou non diplômés (20% au maximum ou pas plus d'un animateur par équipe de 3 ou 4). Cette année, plusieurs animateurs ont fait partie de l'équipe d'encadrement pendant les vacances : Pauline Barreau (Châtillon) Audrey Brault (Châtillon), Sarah Bauchet (Bridoré), Céline Boisjot (Palluau), Erika Boulais (Buzançais), Patricia Guillemain (Clion), Pierre Lauérière (Clion), Maxence Lévêque (Clion), Emeline Pinault (Châtillon), Clothilde Rollant (Arpheilles), Adil Syed (Clion), Sanaa Syed (Clion).



Les Activités :

Tout au long de l'année, de nombreuses activités ludiques et animées sont proposées aux enfants : Grands Jeux, Jeux sportifs et collectifs, Ateliers Manuels, Ateliers d'Expression (Théâtre, Mimes, Chants,), Ateliers Cuisine, Jeux de Sociétés, Randonnées, Jardinage, Séances de Cinéma, Sorties à la Piscine, Sorties au jardin public, sorties à la médiathèque, sorties au gymnase, etc.

Nouveauté cette année, les parents ont aussi été invités à accompagner leurs enfants en soirée au cours de veillées animées par l'équipe d'animation autour de différents thèmes : les jeux lors de la veillée Défi Familles cet hiver, la danse lors de la Veillée Bal Folk au printemps, la musique lors du Concert du groupe Forever Duo cet été ou encore la coupe du monde de football lors de la projection de la demi-finale avec l'Equipe de France cet été aussi.

L'été, des mini camps sont organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs, pour permettre aux enfants de vivre des expériences de vie collective plus intense, de gagner en autonomie et de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Cette année deux séjours étaient proposés. Le premier avait lieu au camping Les Nugiras à Eguzon du 16 au 20 juillet et accueillait 26 enfants de 6 à 12 ans encadrés par 3 animateurs BAFA et une stagiaire BAFA. Le second avait lieu au Camping Les Coteaux du Lac à Chemillé sur Indrois du 30 juillet au 3 août et accueillait 23 enfants de 6 à 13 ans encadrés par le directeur, une animatrice BAFA et une stagiaire BAFA.

Les enfants, leurs parents, les membres de l'association et de nombreux sympathisants se sont regroupés le mercredi 25 juillet sur le Parvis de la Tannerie, pour fêter les 40 ans du centre de loisirs lors de la traditionnelle fête du centre. Au programme cette année, Soirée Guinguette et Danse folk avec le groupe Folk' Amusette, Gâteau d'anniversaire et ses 40 bougies, et Flash Mob avec les enfants et le public.

L'Accueil de Loisirs de Châtillon agit aussi en partenariat avec différentes associations du territoire : Activités à l'EHPAD de Châtillon au moment du Carnaval, partage de la cuisine du centre de loisirs avec l'association des Petits Cuistots et l'association Familles Rurales, organisation d'une fête d'Halloween avec le Comité des Fêtes de Châtillon, prêt de locaux avec la Société Musicale de Châtillon lors des surplus d'activités de l'Ecole de Musique ou du Centre de Loisirs, Visite du jardin de l'association Ensembles Jardinons, Journée Pêche avec l'Amicale des Pêcheurs de Châtillon en juillet, etc...

Réflexion en cours :

Comment accueillir les adolescents et quelles activités leur proposer sur le territoire de la communauté de commune du Châtillonnais en Berry ?



ALSH CLION SUR INDRE

Le centre de loisirs a fonctionné du 9 au 27 juillet 2018, soit 3 semaines.

26 enfants de 3 à 13ans principalement de Clion (13), ont été accueillis mais aussi des communes alentours, à savoir :

- Cléré du Bois :2,
- Châtillon : 2,
- Le Tranger :4,
- Palluau :2,
- Arpheuilles :1,
- Paris :1,
- Issoudun :1.

Cette année, le thème a porté sur les contes et la nature.

La 1ere semaine, il y a eu la confection de 2 chars afin de participer à la fête du 14 /07, le 1er char sur le thème des contes avec Alice aux pays des merveilles et le second foot oblige sur la coupe du monde. La seconde semaine, beaucoup de jeux extérieur, foot, basket, tennis, ping-pong, jeu au stade et à l'air de jeux de la commune, petite balade dans les chemins, bricolage, une sortie piscine, un premier mini camp le jeudi soir au centre mais du coup à l'intérieur car gros orage. La 3eme et dernière semaine avec la sortie à Laleuf loisirs le mardi suivi du second mini séjour cette fois ci avec le beau temps afin de pouvoir observer et repérer les différentes étoiles et camper dehors et puis préparation de la soirée de fin de centre, sortie piscine le vendredi matin et sortie vélo canne à pêche prévu le jeudi mais annulé par ces fortes chaleurs. Le tout accompagné de jeux.

La sortie à Laleuf Loisirs à st Maur, journée pique-nique, accrobranche pour tous, ballade en chariot à cheval pour les petits et Bubble Foot pour les plus grands. La seconde sortie vélo canne à pêche a été malheureusement annulée à cause de la chaleur ; cette journée c'est ainsi transformé en journée jeux d'eaux.

La soirée du centre s'est articulée autour d'un repas partagé avec buvette, environ 70 personnes y ont participé, une démonstration de cup song par les plus grands ainsi qu'un diaporama des photos du centre. Echange avec les familles, beaucoup de retour positif de ces 3semaines.



LE RAM

Le Relais Assistantes Maternelles est destiné aux parents employeurs et assistants maternels des communes de la CDC du Châtillonnais en Berry, c'est-à-dire, des communes de :

Arpheuilles, Châtillon sur Indre, Cléré du Bois, Clion, Fléré la Rivière, Le Tranger, Murs, Palluau sur Indre, Saint Cyran du Jambot, Saint Médard.

Sur le territoire nous avons 20 assistantes maternelles agréées, dont 16 accueillent réellement des enfants à leur domicile et 4 qui exerceraient une autre activité à la place.

37.5% des 16 assistantes maternelles agréées exerçant viennent aux temps collectifs les mardis matin et 50% d'entre elles fréquentent le RAM et font appel à l'animatrice pour des questions sur les contrats de travail, les mensualisations, les difficultés relationnelles avec les employeurs...

Pour les 37.5% qui viennent au RAM, elles ont accueilli entre 2 et 4 enfants chacune cette année. Cela est variable et suit surtout la courbe d'employabilité des parents employeurs qui œuvrent professionnellement dans et en dehors de la CDC.

Les parents employeurs prennent de plus en plus l'habitude de consulter le RAM pour les questions d'ordre législative et relationnel aussi.

Les Temps d'Accueil Collectifs :

Les activités menées y sont variées : jeux de motricité, motricité fine, peinture, collage, chant et musique, jeux libres et d'observations, partenariats avec l'EAJE, l'Ephad, la Biliothèque...

Les thèmes abordés en ateliers et sujets d'échanges de pratiques ont été :

- la séparation,
- législation et contrat de travail,
- mensualisation,
- la propreté,
- la colère de l'enfant,
- comment faire les retours des observations aux parents
- la difficulté du positionnement professionnel à domicile
- le sentiment de non légitimité professionnel aux yeux de leurs employeurs...



Conclusion et Perspectives :

Le RAM est un lieu et un outil connu et reconnu sur le territoire. Le contenu des activités du RAM tend à être conforté.

Il poursuivra ses missions d'informations et d'orientations des publics.

La mise en place des Temps d'Accueil Collectifs et leurs contenus est conforté par l'investissement des assistantes maternelles et permet une ouverture sur leur professionnalisation.

Les permanences sont bien investies et parfois insuffisantes (en fonction des périodes de l'année) tant pour les employeurs que pour les salariés.

Le nombre d'assistants maternels diminue et offre moins de perspectives de mode d'accueil individuel ainsi parfois les parents doivent s'organiser avec leurs familles ou se tourner vers le mode d'accueil collectif... Il est important de redynamiser le mode d'accueil individuel sur le secteur afin de pouvoir mieux répondre à la demande et à l'employabilité des assistantes maternelles qui se détournent de leur fonction pour en incarner d'autres même si cela leur convient moins.

- Les assistantes maternelles y trouvent : des informations sur les droits et devoirs, un accompagnement dans la vie professionnelle, un lieu de rencontre et d'échange avec des pairs et des possibilités d'effectuer des activités avec les enfants qui leurs sont confiés.
- Les parents employeurs y trouvent : des informations sur les droits et obligations de parents-employeurs, une information sur les modes d'accueil du territoire, une liste actualisée des assistantes maternelles de la CDC, un accompagnement dans les recherches et démarches administratives...

Infos 2018 :

L'année 2018 a été marquée par le nouvel agencement du lieu. En effet des étagères nouvellement installées ont permis de libérer de l'espace au sol afin de mieux accueillir les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés lors des temps collectifs les mardis matin.

Le Relais d'Assistants Maternelles et le Multi Accueil ont aussi fêté leurs 10 ans d'existence le 07 Juillet 2018.



LA SAPE

La structure multi-accueil « Les Petits Ecureuils » a fêté ses 10 ans. Plus de 300 enfants ont pu bénéficier cette année de ce service.

Les habitants de la communauté de communes sont prioritaires.

Le multi-accueil est agréé pour accueillir 15 enfants de 7h15 à 18h45 par du personnel qualifié (sage-femme, auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance).

Outre les activités au sein du multi-accueil, des sorties à la nouvelle médiathèque sont organisées toutes les semaines, des visites au marché, la découverte des pompiers, la visite de l'école maternelle